

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE CAMARA ET FRERES »

Siège Abidjan, Abobo, Abidjan, Abobo-Clouétcha,
non loin de l'Eglise Catholique, Lot 522, Ilot 50, Lot 522,
Ilot 50

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/11/2022, et enregistrés au CEPICI le 13/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE CAMARA ET FRERES »

Objet : TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES, LOCATION DE VEHICULES, COMMERCE GENERAL, IMPORT-EXPORT, PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toutes société existante ou devant être créée.
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, Abidjan, Abobo-Clouétcha,
non loin de l'Eglise Catholique, Lot 522, Ilot 50, Lot 522,

Ilot 50

Dirigeant(s) M OUSMANE CAMARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00684 du 03/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09816/GTCA/RC/2023 du 03/02/2023

